



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Wintersession 2016 • Elfte Sitzung • 14.12.16 • 08h25 • 16.3146
Conseil national • Session d'hiver 2016 • Onzième séance • 14.12.16 • 08h25 • 16.3146



16.3146

Motion Föhn Peter.

Sicherung des Programms

"Jugend und Sport"

Motion Föhn Peter.

Garantir le programme

"Jeunesse et Sport"

CHRONOLOGIE

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 08.06.16

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 14.12.16

Präsident (Stahl Jürg, Präsident): Sie haben einen schriftlichen Bericht der Kommission erhalten. Die Kommission beantragt einstimmig die Annahme der Motion. Der Bundesrat beantragt, sie abzulehnen.

Parmelin Guy, conseiller fédéral: Selon cette motion, le Conseil fédéral est chargé de prévoir des moyens suffisants pour le programme "Jeunesse et Sport" dans le budget 2017 et dans les plans financiers des années suivantes. Le souci est de ne pas baisser les contributions actuelles allouées au programme "Jeunesse et Sport", étant donné une demande en constante augmentation.

Je confirme que le programme "Jeunesse et Sport" rencontre un énorme succès. Nous observons une hausse constante du nombre de participants. Au 1er novembre 2016, "Jeunesse et Sport" enregistrait une croissance de 7 pour cent. Cette hausse est spécialement marquée dans la catégorie des enfants de 5 à 10 ans et dans le sport scolaire facultatif. Nous avons des indications selon lesquelles cette progression se poursuivra les années prochaines. C'est pour cela que le Conseil fédéral a prévu d'adapter le budget 2017 et les plans financiers des années 2018 à 2020. Le 26 octobre 2016, le Conseil fédéral a donc adopté le plan d'action de la Confédération pour encourager le sport. Dans son rapport intitulé "Plan d'action de la Confédération pour encourager le sport", rédigé en réponse à la motion 13.3369 de la CSEC-CN du 2 mai 2013, le Conseil fédéral expose toute la planification qu'il prévoit. Ce faisant, il a également prévu d'augmenter de 10 millions de francs le crédit alloué au programme "Jeunesse et Sport" pour 2017. Il a prévu d'autres augmentations de crédit pour les plans financiers 2018 à 2020. Une augmentation de 15 millions de francs est prévue pour 2018, de 20 millions de francs pour 2019 et de 25 millions de francs pour 2020.

Les demandes de la motion Föhn ont été satisfaites. Vous avez, de plus, adopté le budget pour 2017. Pour le Conseil fédéral, les objectifs de la motion sont atteints. Quand nous avons défendu cette motion au Conseil des Etats, ce n'était pas encore le cas. Mais, aujourd'hui, la motion et ses objectifs sont concrétisés.

C'est dans ce sens que je vous demande de la rejeter, étant donné que ses objectifs sont remplis.

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif; 16.3146/14489)

Für Annahme der Motion ... 172 Stimmen

Dagegen ... 7 Stimmen

(1 Enthaltung)

AB 2016 N 2203 / BO 2016 N 2203